



ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Communiqué de presse – 13 octobre 2009

Réforme du lycée, l'Apel répond : « oui et vite »

L'Apel se félicite que le Président de la République, en personne, soit intervenu ce matin sur le dossier de la réforme du lycée. C'est un geste fort qui laisse espérer qu'enfin les réformes nécessaires vont être engagées sans délai.

L'Apel est extrêmement satisfaite d'avoir été entendue, aussi bien sur le thème de l'**orientation**, pour que l'orientation ne rime plus avec sélection, que sur celui de l'**accompagnement scolaire personnalisé**. Ces thèmes largement développés dans l'intervention présidentielle sont très importants pour faire face aux maux reconnus maintenant par tous : orientation par défaut, taux trop important de redoublement en seconde et échec massif en première année d'université.

La mise en place de **passerelles entre les différentes filières**, la **revalorisation de la filière technologique** et le **renforcement de la filière littéraire** sont de bonnes mesures approuvées par l'Apel. Elle soutient également totalement l'ambition exprimée de la maîtrise d'au moins une langue étrangère en insistant particulièrement sur l'oral. A cet effet, l'emploi de locuteurs natifs, l'utilisation de la visioconférence et le travail par groupes de niveau sont d'excellentes idées.

Pour autant, l'Apel restera extrêmement vigilante dans les débats à venir tant les promesses, dans ces domaines, des précédents gouvernements sont restées sans suite.

Cependant, l'Apel regrette que le projet de réforme ait abandonné quelques idées plus novatrices. Ainsi celle du tronc commun de disciplines, accompagné d'un choix plus important d'options et d'une semestrialisation en seconde - ce qui en limitait le caractère trop déterminant - nous paraissait plus adaptée pour un **rééquilibrage des filières dites générales**.

L'Apel souhaite également qu'il soit tenu compte de la surcharge horaire des lycéens dans la construction de la nouvelle grille horaire.

De même, l'introduction d'une part de **contrôle continu** pour le baccalauréat reste pour l'Apel une réforme attendue.

Par ailleurs, l'Apel partage pleinement la volonté du chef de l'Etat de permettre à tous les lycéens de **s'approprier le patrimoine culturel** au sein même des établissements et de mieux **responsabiliser les lycéens, de leur permettre de devenir plus autonomes** et de **reconnaître leur engagement associatif**.

Forte de son expérience, l'Apel se tient donc à la disposition du Ministre de l'Education pour finaliser cette prochaine réforme, qu'il est urgent maintenant de mettre en place.

Contact presse : Apel – Nathalie Cardeilhac – 06 63 08 41 30 – n.cardeilhac@wanadoo.fr